LA REVUE DES AVÉENS

KELAOUENN SANTTEVEIZ

AVRIL
MAI
JUIN
2022

166

saint-ave.bzh

BOULODROME

1 258 ARBRES PLANTÉS POUR LA BIODIVERSITÉ ET LE CLIMAT

SAINT-AVÉ
SANT-TEVE

P9 LE BUDGET 2022
P16-17 ÉLECTIONS : UN NOUVEAU BUREAU DE VOTE
P24 RÉGIS QUILLERÉ ENTRAÎNE DES ATHLÈTES AVEC PASSION

SOMMAIRE

© Michel Jamoneau

© Michel Jamoneau

© Alexis Toetouktine

© Michel Jamoneau

© Michel Jamoneau

INSTANT'AVÉ 4

ACTUALITÉS

Rejoignez le conseil des aînés 6

Bientôt une cour de récréation mutualisée à L'albatros et Anita Conti 7

Végétaliser, c'est permis ! 8

Dossier 9

LE BUDGET 2022

Conforter pour la qualité du service 10

Les grands projets 2022 12

Budget participatif : les résultats du vote 15

Trois questions à André Belleguic 15

LA VILLE À VOTRE SERVICE

Élections : Un nouveau bureau de vote 16

Révision du plan local d'urbanisme 18

Beau Soleil : dépollution et aménagement du site de l'ancienne carrière 19

Assistante maternelle : un métier passion 20

1258 arbres plantés au Boulodrome 21

ILS FONT LA VILLE

Vidéal, acteur du travail adapté 22

Régis Quilleré entraîne des athlètes 19

EXPRESSIONS 25

Saint-Avé, solidaire et durable

L'Avenir avec nous

Un Nôtre Monde

SORTIR À SAINT-AVÉ 26

La sélection des évènements à venir

CETTE REVUE EST LA VÔTRE
Si vous souhaitez soumettre une idée de sujet pour la revue de juillet-août-septembre 2022, veuillez adresser vos éléments (texte et photo) avant le 16 mai 2022 au service communication. Pour signaler un problème de réception de la revue : 02 97 60 70 10 – communication@saint-ave.fr

SAINT-AVÉ SANT-TEVE

Directeur de publication : Anne Gallo / Responsable de la rédaction : Yannick Scanff / Comité de rédaction : Sébastien Le Brun, Nicole Thermet, Morgane Le Roux, Didier Maurice, Yannick Cadiou, Laurent Le Maux, Elisabeth Tusseau. / Rédaction : Christelle Lanoë, Manon Laudren, Mélodie Jégouzo, Axel Robin / Charte graphique, conception : Vincent Hélye / Réalisation : Acis&Galaté / Photo couverture : Michel Jamoneau / Impression : Imprimerie Imprigraph - Tirage : 6 000 exemplaires sur du papier PEFC provenant de forêts gérées durablement / Dépôt légal : 1891 -1er trimestre 2022 / Distribution : Vannes relais.

facebook.com/ville-de saint-ave facebook

ÉDITORIAL

© A. Heilegouarch - Préfecture du Morbihan

ELECTIONS 2022 : FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !

En cette année 2022, nous sommes appelés une nouvelle fois aux urnes pour deux scrutins majeurs : les élections présidentielles et les élections législatives. Ces nouvelles échéances démocratiques interviennent alors que les enjeux géopolitiques, de santé publique, économiques, environnementaux et sociaux prennent une place toujours plus importante dans notre actualité.
Certes, ces enjeux sont mondiaux, mais les choix que nous ferons, en avril et en juin prochain, n'en demeurent pas moins cruciaux : nous allons élire ceux qui dirigeront notre pays et choisir la manière dont nous répondrons collectivement à ces défis avec des incidences sur notre vie quotidienne à Saint-Avé.
Alors, quelles que soient les idées qui vous animent, je vous encourage, plus que jamais, à être acteurs de notre démocratie et à faire usage de votre liberté, celle de défendre les valeurs qui vous tiennent à cœur.

Au plaisir de vous retrouver dans nos 11 bureaux de vote. /

DILENNADEGOÙ 2022 : LAKAIT HO MOUEZH DA VOUT KLEVET !

Er blez-mañ, 2022, omp galvet da vont da votiñ ur wezh oc'hpenn evit div vouezhiadeg a bouez : dilennadeg ar Prezidant ha dilennadeg ar gannaded.
An dilennadegoù-se a c'hoarvez p'emañ dalc'hoù an douarbolitikerezh, ar yec'hed foran, an ekonomiezh, an endro hag ar gevredigezh é kemer ul lec'h brasoc'h-bras en hor c'heleier.
An traoù diaes-se a sell doc'h ar bed a-bezh, evel rezon, met pouezus e vo ar choazoù a vo graet genimp, e miz Ebrel hag e miz Mezheven : ec'h omp é vonet da zilenn ar re a reno hor bro hag ar feson ma vo respontet a-stroll d'an daeoù-se get efedoù ar hor buhez pemdeziek e Sant-Teve.
Neuze, kalz a vern petra e vehe ar soñjoù a zo genoc'h, en ho proudan, muioc'h evit biskoazh, da vout oberourion hon demokratelezh ha da implijiñ ho frankiz, an hini da zifenn an talvoudoù a blij deoc'h.

Plijadur hor bo doc'h hoz adkavout en hon 11 burev votiñ. /

Anne Gallo
Maire de Saint-Avé
Maerez Sant-Teve

Le conseil municipal se réunira le jeudi 12 mai 2022. La séance est publique. Elle sera retransmise en direct sur Facebook : @Ville de Saint-Avé. Retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal sur : saint-ave.bzh

© Alexis Tovetoukhine

Chantier participatif d'arrachage de laurier palme à Kerozer

De nombreux bénévoles ont participé au chantier d'arrachage de laurier palme, une espèce envahissante qui nuit à la biodiversité. L'occasion de partager un moment de convivialité, au bois de Kerozer, en présence de Jean David, naturaliste de l'association Bretagne Vivante.

© Dominique Rousset

Signature d'une convention avec l'Université de Bretagne Sud

L'UBS et la Ville de Saint-Avé ont signé une convention de partenariat. Elle vise à soutenir les étudiants dans leur participation citoyenne, par exemple en les amenant à développer leurs expériences au sein d'entreprises locales. Elle permet également à la Ville de bénéficier de l'expertise des étudiants pour développer ses services.

Dracknos, la légende du val des murmures

Le 21 novembre dernier, la troupe *musique & spectacles Girard*, en partenariat avec la compagnie Botherel, a proposé sa dernière production inspirée des légendes vikings, au Dôme. Les 55 acteurs ont retrouvé la scène pour deux représentations à guichets fermés.

© Alexis Tovetoukhine

Regards sur la Bretagne

Dans le cadre de l'évènement *Regards sur la Bretagne* qui a eu lieu en mars, l'association Hengoun Santeve a proposé une démonstration de danse bretonne. Une vingtaine de danseurs étaient présents pour pratiquer plusieurs danses traditionnelles : gavotte, rond Saint-Vincent, rond paludier, an dro ou kost er c'hoet.

Séjour au ski pour la Maison des Jeunes

Pendant les vacances de février, 16 jeunes avéens ont profité d'un séjour au ski, aux Gets. Soleil, poudreuse, batailles de boules de neige, pique-nique et surtout ski étaient au programme pour leur plus grand plaisir. Chalet et pistes étaient partagés avec les jeunes des communes de Locqueltas, Grand-Champ et Surzur.

© Yves Lanour

Ana Carla Maza et Camille Duboisset au Dôme

Le Dôme a accueilli en janvier dernier la chanteuse et violoncelliste Ana Carla Maza. La virtuose d'origine cubaine a revisité les musiques traditionnelles de son enfance. En première partie de soirée, Camille Duboisset et Thomas Eveilleau ont occupé la scène. Le jeune trompettiste avéen accompagné de son pianiste a joué ses propres compositions ainsi que des reprises de jazz. Un concert très apprécié par les spectateurs venus nombreux.

42ème édition de la Route Bretonne

La course cycliste la Route Bretonne a accueilli cette année près d'une centaine de coureurs. Nouveautés pour cette édition : un écran géant ainsi que deux commentateurs pour suivre les coureurs au plus près de leurs performances. C'est finalement Johan Le Bon qui s'est imposé pour la deuxième fois sur ce circuit. De nombreux passionnés et curieux étaient présents pour encourager les sportifs.

© Alexis Tintinger

Rejoignez le conseil des aînés

La Ville lance son premier conseil des aînés. Les Avéennes et Avéens âgés de plus de 65 ans sont invités à s'impliquer dans des projets communaux qui les concernent.
Ce conseil permet de prendre en compte leurs préoccupations et expériences dans la vie de la commune.
Il vise à favoriser le lien entre eux et les élus, à les faire participer en les mettant à l'initiative de projets, de réflexions et de pratiques et à renforcer la solidarité intergénérationnelle.
Le conseil des aînés sera composé de seize membres : cinq élus et onze citoyens. Parmi les citoyens, trois seront nommés par le Maire en reconnaissance de leur implication dans la vie citoyenne et huit suite à un appel à candidature ou à un tirage au sort parmi la liste électorale. Chaque membre est élu pour une durée de trois ans, renouvelable une fois. Les personnes intéressées ont jusqu'au 30 avril 2022 pour candidater, soit en ligne sur le site internet **saint-ave.bzh** soit via un formulaire papier à retirer à l'accueil de la mairie.

DES JEUNES RENDENT VISITE AUX AÎNÉS

(de g. à d.) Jordane Roquencourt, Gaïa Freard, Anabelle Noinski et Laurine Jouhanneau iront à la rencontre de ceux qui en ressentent le besoin.

Quatre jeunes en service civique, âgés de 16 à 25 ans, ont pour mission de proposer des visites de courtoisie aux aînés avéens. La Ville de Saint-Avé a fait appel à l'association Unis-Cité pour les recruter. Ces visites s'adressent à toute personne qui veut échanger, partager un moment de convivialité autour d'un jeu de société, d'un atelier cuisine ou tout simplement d'un café. Ils se déplacent par binôme, pendant environ 1h30, à raison de trois visites par jour, un jour par semaine.

Les jeunes volontaires sont accompagnés d'une coordinatrice et bénéficient de formations civiques et citoyennes, d'une formation aux premiers secours et d'un accompagnement dans l'élaboration de leur projet d'avenir. Si vous souhaitez bénéficier de ces visites, contactez le CCAS.

RENSEIGNEMENTS
CCAS - 02 97 60 69 51 – ccas@saint-ave.fr

UN NOUVEAU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Didier Bourdin est le nouveau conciliateur de justice pour la commune de Saint-Avé. C'est un auxiliaire de justice assermenté et attaché au Tribunal judiciaire de Vannes. La conciliation est un mode de règlement amiable. L'objectif est de régler un conflit, sans procès, pour les litiges inférieurs à 5 000 euros. Il peut s'agir de litiges entre personnes, entre commerçants, de litiges liés à la consommation, de troubles du voisinage, de relations entre bailleurs et locataires, de problèmes de copropriété.
La loi impose, avant toute action contentieuse, le recours préalable au conciliateur de justice pour tous les litiges d'une valeur inférieure à 5 000 euros. Le recours au conciliateur de justice peut aussi être une démarche volontaire de la part d'une des parties.

SOLLICITER LE CONCILIATEUR

- **Permanences : tous les premiers jeudis du mois, de 9h à 12h, en mairie de Saint-Avé**
- **Contact : 06 03 08 05 40 – didier.bourdin@conciliateurdejustice.fr**

Didier Bourdin est assermenté par le Tribunal judiciaire de Vannes.

La nouvelle cour de récréation sera délimitée en différents espaces selon l'activité des enfants.

BIENTÔT UNE COUR DE RÉCRÉATION MUTUALISÉE À L'ALBATROS ET ANITA CONTI

Les deux cours de récréation de L'albatros et de l'école Anita Conti vont être mutualisées pour ne former qu'une seule cour. L'objectif est d'offrir davantage d'espace et de confort aux enfants pour leur permettre de profiter des plateaux sportifs et structures de jeux des deux cours de récréation actuelles. Le cheminement qui sépare encore les deux cours sera supprimé et déplacé derrière L'albatros. Les travaux se dérouleront entre avril et juin 2022.

Qu'est-ce qu'une cour régulée ?

Suite à la mutualisation, la cour sera réaménagée afin d'en faire une cour régulée. Il s'agit de créer des espaces dédiés à différentes pratiques : des zones seront dynamiques, pour courir ou jouer au ballon, et d'autres plus calmes, pour lire, discuter ou s'exprimer. L'objectif est de permettre à chaque enfant de trouver sa place et de respecter celle de l'autre. Des études ont montré que les cours régulées permettent d'apaiser le climat scolaire et les relations entre enfants. La Ville de Saint-Avé et les équipes pédagogiques de l'école travaillent de concert pour étudier les futurs aménagements. Les travaux auront lieu pendant l'année scolaire 2022-2023. Une réflexion similaire est aussi en cours avec l'école Julie Daubié.

Inscriptions dans les écoles publiques

Les parents peuvent dès à présent inscrire leurs enfants dans les écoles publiques avéennes Anita Conti et Julie Daubié. L'affectation d'un enfant se fait en fonction de son adresse de résidence (à l'exception des inscriptions en filière bilingue à l'école Julie Daubié). Les inscriptions scolaires concernent les enfants ayant atteint l'âge d'entrer en petite section et les nouveaux arrivants sur la commune. Cette inscription est à réaliser auprès de l'Espace famille, en mairie.

RENSEIGNEMENTS
Espace Famille - 02 97 60 60 75 – espace.famille@saint-ave.fr

Dossier famille

Inscriptions pour les vacances, les mercredis, la garderie, la cantine… Comme chaque année, les familles sont invitées à actualiser le dossier famille. Il peut être complété et validé en ligne, en fournissant les pièces complémentaires, avant le 1er juin 2022. Pour celles et ceux ayant déjà renseigné leur e-mail à l'Espace famille, un mail leur sera adressé le 10 mai pour remplir le dossier en ligne. Les familles faisant la démarche pour la première fois sont invitées à se rapprocher de l'Espace famille.

RENSEIGNEMENTS
Espace Famille - 02 97 60 60 75 – espace.famille@saint-ave.fr

113

C'EST LE NOMBRE DE BÉBÉS AVÉENS NÉS EN 2021, DONT 60 FILLES ET 53 GARÇONS ! EMMA, OLIVIA, GABRIEL ET SACHA FONT PARTIE DES PRÉNOMS LES PLUS PLÉBISCITÉS.

Enquête pour la création d'un espace de vie sociale

La Ville de Saint-Avé souhaite se doter d'un espace de vie sociale qui s'adresse à toutes et tous, jeunes ou moins jeunes, parents, personnes âgées, personnes en situation de handicap, membres d'associations locales… C'est un équipement de proximité, un espace de rencontres, d'animations et de solidarités qui doit permettre de mettre en œuvre des activités dans un esprit convivial et intergénérationnel.
La Ville lance une enquête pour sonder les habitants et savoir ce qu'ils aimeraient trouver dans ce lieu. Quelques minutes suffisent.

POUR RÉPONDRE À L'ENQUÊTE
jusqu'au 1er mai 2022 en ligne, sur saint-ave.bzh ou en formulaire papier à retirer à l'accueil de la mairie

VÉGÉTALISER, C'EST PERMIS !

La Ville lance son permis de végétaliser. Avec ce permis en main, les habitants sont autorisés, dans l'espace public, à fleurir ou à planter au pied d'un arbre, dans un bac près de chez eux, le long d'un mur… Fleurs, plantes aromatiques ou potagères ne seront plus qu'à deux pas de chez eux !

DES ILÔTS DE VERDURE EN VILLE
La démarche permettra de favoriser la nature et la biodiversité en ville, d'embellir le cadre de vie, de renforcer les corridors écologiques, de créer du lien social, notamment entre voisins.

Une démarche participative

Le permis de végétaliser est une démarche participative. Les habitants peuvent planter les végétaux sur des talus et massifs enherbés, des trottoirs, pieds de clôture, pieds d'arbres… les possibilités sont larges et selon l'inspiration de chacun. Il est autorisé tout type de plantes, à l'exception des plantes urticantes, invasives, hallucinogènes, toxiques ou allergènes. Les jardiniers s'engagent à n'utiliser que des outils manuels et n'utiliser ni désherbant ni pesticide. Il est également de leur ressort d'entretenir leurs cultures en les arrosant, en les taillant et en ramassant les feuilles mortes.

PRATIQUE
Plus d'infos : mairie@saint-ave.fr. Demander son permis : saint-ave.bzh, ou par formulaire papier, disponible à l'accueil de la mairie.

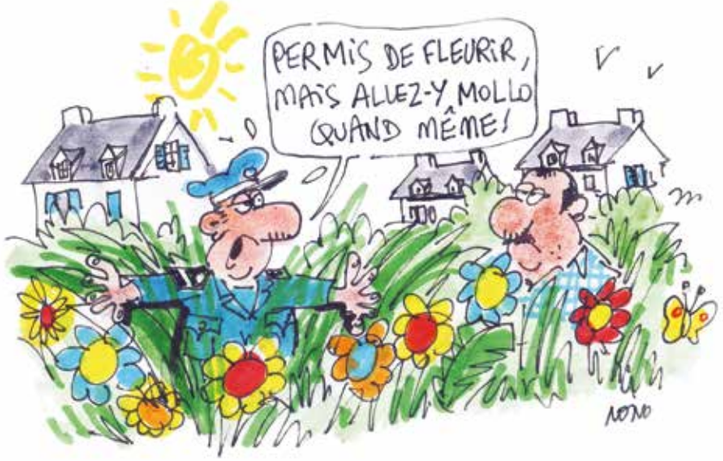

Votre ville plus intelligente : soyez en acteurs !

En partenariat avec Morbihan Energies, la Ville de Saint-Avé vous invite à participer à des ateliers pour définir les contours d'une ville intelligente. Imaginez des équipements urbains interconnectés pour améliorer votre quotidien :
> Vous accédez au circuit de déviation quand une rue est fermée pour travaux
> Vous êtes informé des places de spectacle disponibles en temps réel
> L'éclairage public s'adapte pour une gestion économe sans réduire votre confort et votre sécurité…

PRATIQUE
Samedi 7 mai 2022 à 9h30, Espace Jean Le Gac - Inscription : villeintelligente@saint-ave.fr
Plus d'infos : saint-ave.bzh

Fête de la musique : appel à musiciens !

À l'occasion de la fête de la musique, qui se déroulera vendredi 17 juin à Saint-Avé, la Ville lance un appel à participation aux artistes souhaitant se produire sur scène. Vous êtes musicien et/ou chanteur, débutant ou confirmé, en solo ou en groupe ? Alors à vos micros et instruments ! Jazz, reggae, rock, ensembles vocaux et instrumentaux, musique classique, traditionnelle ou contemporaine : tous les styles sont les bienvenus. La Ville met à disposition la scène et le raccordement électrique. Les musiciens doivent être techniquement autonomes.
Faites-vous connaître en envoyant vos démos au service culturel, ou en ligne via un formulaire sur saint-ave.bzh, avant le 4 juin.

RENSEIGNEMENTS
Service culturel - 02 97 44 44 66
service.culturel@saint-ave.fr

Cartes d'identités et passeports : attention aux délais

Les demandes d'obtention ou de renouvellement de passeport et carte d'identité repartent à la hausse et les délais pour prendre rendez-vous et recevoir son document s'allongent. Cette tendance est nationale.
À Saint-Avé, il faut actuellement compter trois mois pour obtenir un rendez-vous en mairie pour déposer le dossier et 40 jours pour récupérer la pièce d'identité. La Ville vous invite, dans la mesure du possible, à anticiper vos demandes.

PRATIQUE
Prenez rendez-vous sur le site de la Ville : saint-ave.bzh

Dossier

BUDGET 2022

Le budget 2022, adopté en conseil municipal, conjugue volonté politique de garantir une qualité de service aux Avéennes et aux Avéens et gestion rigoureuse, pour prendre en compte l'inflation et les incertitudes liées à situation géopolitique.

© Michel Jamoneau

CONFORTER LA QUALITÉ DU SERVICE AUX AVÉENNES ET AUX AVÉENS

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 13,6 millions d'euros pour l'ensemble des budgets de la Ville, le CCAS et ses deux budgets annexes (Ehpad et Saad).

UNE GESTION RESPONSABLE SOUMISE AUX ALÉAS DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET GÉOPOLITIQUE

Le budget communal 2022 est fortement impacté par l'inflation et par les incertitudes économiques liées à la situation géopolitique. Malgré une gestion responsable et rigoureuse, les dépenses de fonctionnement sont en hausse par rapport à 2021. Cela s'explique par l'augmentation des coûts des matières premières, des prestations de services et du bond attendu des coûts de l'énergie, évalué à 35 %, ainsi que la hausse des dépenses de personnel liée, notamment, à la revalorisation des bas salaires.

LES CHIFFRES CLÉS

L'ensemble des budgets de fonctionnement
des budgets de la Ville en 2022
13,6 M€

Investissement
de la Ville en 2022
10,3 M€

Le montant des budgets de fonctionnement
du CCAS, Saad, Ehpad en 2022
4,7 M€

Les dépenses d'équipement de la Ville
ont été financées, en 2021, à
89 % par des ressources propres ET **11 %** par des subventions

L'évolution des dépenses de fonctionnement
entre 2021 et 2022
+6,2 %
(budget principal de la Ville)

Le montant de la dette
par habitant s'élève à
148 €
au 31 décembre 2021.
Pour les communes de même strate en Bretagne (de 10 à 15 000 habitants) la dette s'élevait à 846 € en 2020.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement présentées ici correspondent à l'ensemble des dépenses courantes (charges de gestion courantes et frais de personnel) liées à l'action quotidienne de la Ville auprès des Avéennes et des Avéens.

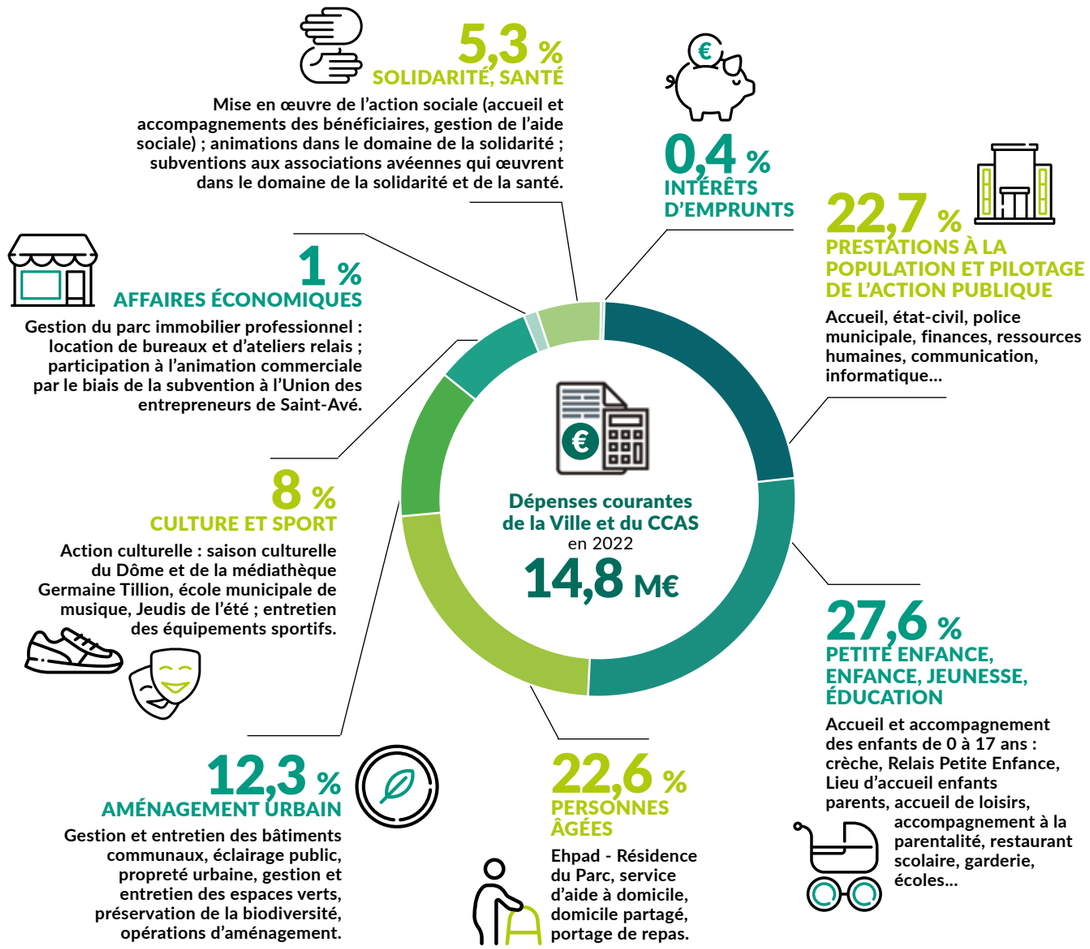

LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement réelles du budget principal s'élèvent à 12,4 M€. Elles comprennent les impôts, le paiement des prestations des services par les usagers et les dotations. La hausse des coûts des matières premières (nourriture, entretien) est répercutée sur les tarifs des services municipaux qui connaissent une augmentation de 2,8 % en 2022. Pour mémoire, les tarifs n'avaient pas augmenté en 2021, en raison de la crise sanitaire. Les taux d'imposition n'ont pas évolué depuis 2009. Une revalorisation forfaitaire des bases locatives a lieu tous les ans et est indexée sur l'inflation depuis deux ans. Elle s'élève à 3,4 % en 2022 et s'applique à tous au niveau national.

LES GRANDS PROJETS 2022

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 6,4 millions d'euros en 2022. Elles correspondent à l'ensemble des dépenses liées au patrimoine de la ville (constructions, aménagement, entretien du patrimoine, acquisitions…). Elles sont financées grâce à la capacité d'autofinancement de la commune et aux subventions.

AMÉNAGEMENT DU PÔLE SPORTIF DE KEROZER

Le projet prévoit l'aménagement à Kerozer, rue Jacques Brel, d'un pôle sportif (équipements de plein air, salles de sports) adaptés aux besoins des Avéens. Les travaux se dérouleront en deux phases successives. Le début des travaux, initialement prévu en octobre 2021, est décalé à la fin de l'année 2022, en raison de la réalisation de fouilles archéologiques sur le site. En effet, le diagnostic archéologique réalisé par L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a révélé la présence de vestiges (antiquités, fosses antiques…) datant de l'âge de bronze et témoignant d'une occupation humaine à cette période. Estimant que ces vestiges sont intéressants à répertorier, la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) a demandé à la Ville de réaliser des fouilles archéologiques avant les travaux. La réalisation des fouilles, les études de maitrise d'œuvre, les avances aux entreprises et le paiement des premiers travaux sont estimés à 1 950 000 €.

1 950 000 €
en 2022

Coût total du projet : 13 millions d'euros.

© Michel Jamoneau

70 000 €

DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT JULES FERRY

Une enveloppe de 70 000 € est prévue pour réaliser des travaux d'acoustique et de rénovation énergétique sur le bâtiment Jules Ferry. Une réflexion est en cours sur l'occupation du bâtiment. En parallèle, une analyse de l'occupation de l'ensemble des salles communales doit permettre d'optimiser leur utilisation par les associations.

AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DE KEROZER

L'aménagement du secteur de Kerozer (gendarmerie, association Hovia (anciennement le Moulin Vert) se poursuit en 2022 : voiries, réseaux et espaces verts.

230 000 €

VÉGÉTALISATION DE LA PLACE DU LOC

Des grands bacs avec des arbres et des arbustes seront installés sur l'esplanade Louis Thomas pour apporter de la verdure à la place du Loc. L'objectif est de disposer plusieurs bacs qui pourront être déplacés, afin d'accueillir ponctuellement des manifestations sur l'esplanade.

16 000 €

© Michel Jamoneau

AFFICHAGE COMMUNAL

52 000 €

L'installation d'un panneau d'information numérique, dans le centre-ville, permettra d'améliorer la communication municipale et locale. La Ville va également renouveler son réseau de panneaux d'affichage classique sur l'ensemble de la commune.

© Michel Jamoneau

345 000 €

CLAP DE FIN POUR LES TRAVAUX DE LA RUE JACQUES BREL

L'aménagement de la rue Jacques Brel vient de s'achever. Les travaux comprenaient la réfection de la voirie, des réseaux divers et l'enfouissement des réseaux aériens, le renouvellement des éclairages et la création d'une voie partagée piéton-cycle.

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ESPACES PUBLICS

Plusieurs travaux de mise en accessibilité de la voirie sont programmés en 2022, notamment la remise en état des bornes podotactiles en centre-ville, entre l'église et la place François Mitterrand, l'entretien des marquages sur la traversée entre le café et la pharmacie, ainsi que des aménagements sur différents secteurs identifiés.

60 000 €

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La Ville a engagé une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) visant la mise en comptabilité avec les documents d'urbanismes supra communaux et les règlementations nationales. (voir l'article en page 18)

100 000 €

ÉTUDES POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

Après la réalisation d'un état des lieux en 2021, la définition du « programme fonctionnel » va se poursuivre jusqu'à l'été 2022. L'objectif est d'affiner le projet de centre-ville, en termes de logements, d'équipements publics, de mobilité, d'environnement au regard des éléments issus de la concertation et des orientations des élus. En parallèle, une réflexion est menée sur le choix du mode de réalisation du projet, préalablement au choix d'une équipe d'urbaniste et d'un aménageur.

130 000 €

RÉNOVATION DE LA MAISON DES JEUNES

La maison des jeunes fera l'objet de travaux de rénovation : renouvellement des ouvertures et revêtement de sol.

58 000 €

© Michel Jamoneau

ECLAIRAGE ET RÉNOVATION DU RÉSEAU EN ÉCO-ÉNERGIE

La Ville poursuit son programme de remplacement des lanternes par des luminaires à led, plus performants.

58 000 €

REBOISEMENT DU BOULODROME

1 258 arbres ont été replantés, en mars, suite à la coupe sanitaire des pins maritimes vieillissants. L'achat des plants a été, en partie, financé par des entreprises mécènes du territoire, dans le cadre du partenariat avec Clim'actions. En 2022, les dépenses concernent la préparation du sol, la réfection de l'allée du Boulodrome, la création d'un accès via la rue Marcel Pagnol et l'entretien des terrains de boules. Le coût total de l'opération avec l'abattage des arbres (en 2021) s'élève à : 48 000 € (voir l'article en page 21).

38 000 €
en 2022

© Michel Jamoneau

AGRANDISSEMENT DE LA GARDERIE À L'ÉCOLE JULIE DAUBIÉ

Une étude pour la réalisation d'une extension de la garderie de l'école Julie Daubié élémentaire sera réalisée. L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil des enfants pendant la garderie mais aussi, à terme, pendant les vacances scolaires.

50 000 €

REQUALIFICATION DES RUES OLIVIER DE CLISSON ET DU LAVOIR

Une étude de requalification des rues Olivier de Clisson et du Lavoir sera réalisée pour améliorer le stationnement, l'accessibilité, les cheminements doux et les espaces verts.

60 000 €

COMPOSTEUR DE DÉCHETS AU RESTAURANT SCOLAIRE

La Ville va mettre en place une filière de compostage pour valoriser les déchets organiques des repas au restaurant scolaire. Ce projet s'inscrit dans la démarche « De la fourche à l'assiette » menée en partenariat avec Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, dont les objectifs visent à augmenter la part des produits bio et locaux dans les assiettes des élèves, à lutter contre le gaspillage alimentaire et à réduire les déchets.

50 000 €

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE

L'enveloppe allouée aux travaux de voirie est renforcée cette année, en raison du décalage de certains travaux prévus en 2021. Le programme 2022 comprend notamment la réfection des enrobés à Lissauce, Magouaire, des rues Pierre Le Nouail, du Pont et la réfection des enrobés sur les trottoirs des rues de la Briqueterie, Bayard, de Pontivy et de la résidence des Châtaigniers. Des travaux de reprise des côtés sont également prévus sur la route de Guyodec pour conforter cette voie très fréquentée.

© Michel Jamoneau

310 000 €

CYBER SÉCURITÉ

La Ville bénéficie d'une subvention de 90 000 € de l'Etat, dans le cadre du plan de relance en faveur de la sécurité des collectivités. Ce budget sera alloué à la réalisation d'un audit de la sécurité du système informatique de la commune, à la sensibilisation et la formation des agents municipaux et à l'achat de matériels et logiciels informatiques pour la sécurité.

110 000 €

BUDGET PARTICIPATIF : LES RÉSULTATS DU VOTE !

Les Avéennes et les Avéns ont choisi leurs projets préférés. Deux projets devraient être réalisés dans le courant de l'année 2022 et l'année prochaine.

La première édition du budget participatif s'est achevée le 31 mars, avec l'annonce des résultats du vote des habitants lors du Conseil municipal. Parmi les 13 projets soumis au vote des Avéennes et des Avéens, ce sont les projets d'aire de jeu à Beausoleil et d'espace sport santé qui ont remporté le plus de points.
Ils utilisent 43 000 € sur les 50 000 € allouées au budget participatif.
Cette première édition a suscité une belle participation des habitants. Ils ont été nombreux à se mobiliser pour proposer des projets et voter. Merci à tous les porteurs de projet, à leur implication pendant la phase d'étude du projet et pendant la période de vote.
Le budget participatif aura lieu tous les ans. Rendez-vous pour la prochaine édition d'ici la fin de l'année !

EN CHIFFRES

538
C'EST LE NOMBRE TOTAL DE VOTANTS,
252 sur internet, et 286 dans les urnes mises à disposition dans les services municipaux

40
PROJETS DÉPOSÉS,
parmi lesquels 20 ont été jugés recevables

13
PROJETS SOUMIS AU VOTE,
après l'étude de faisabilité réalisée par les services municipaux, avec les porteurs de projets.

Les projets retenus

Aire de jeu à Beausoleil
15 000 €

Espace sport santé
28 000 €

© Michel Jamoneau

3 QUESTIONS À

André Belleguic

5ème adjoint chargé de la gestion financière, des ressources humaines, de la tranquillité et la sécurité publiques

QUELLE EST LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE APRÈS DEUX ANNÉES DE CRISE SANITAIRE ?

La situation financière de la commune reste particulièrement bonne, malgré les difficultés rencontrées avec la crise sanitaire, en 2020 et en 2021. La dernière étude de la Direction générale des Finances publiques souligne la bonne gestion communale, caractérisée notamment par une dette faible et une bonne capacité de désendettement. En 2021, la Ville a conservé sa capacité d'autofinancement et ce, malgré l'augmentation des charges générales, liée à la hausse des prix, et la diminution des recettes sur les prestations des services, en raison de la fermeture du Dôme et de l'Ecole municipale de musique, ou encore de la baisse de la fréquentation de certains services, comme le restaurant scolaire.

COMMENT A ÉTÉ CONSTRUIT LE BUDGET 2022 ?

Le budget a été élaboré en référence à l'année 2019, dernière année de fonctionnement normal, et avec la difficulté à prendre en compte un certain nombre de paramètres extramunicipaux, voire mondiaux, dans un contexte incertain lié à la hausse des prix et à la situation géopolitique.

QUELS SONT LES ENJEUX DU BUDGET ?

L'enjeu premier est de conserver une capacité d'autofinancement suffisante pour mener à bien les projets pour les Avéennes et les Avéens. Un défi dans un contexte marqué par la hausse des prix, mais aussi l'augmentation des frais de personnel liée à la revalorisation des bas salaires, et qui exige, plus que jamais, une gestion rigoureuse des finances de la collectivité.

ÉLECTIONS : REFONTE DES BUREAUX DE VOTE

À l'approche des élections présidentielles, les 10 et 24 avril, et législatives, les 12 et 19 juin, les citoyens sont appelés à se rendre aux urnes. À Saint-Avé, les scrutins s'accompagnent de l'ouverture d'un 11ème bureau de vote.

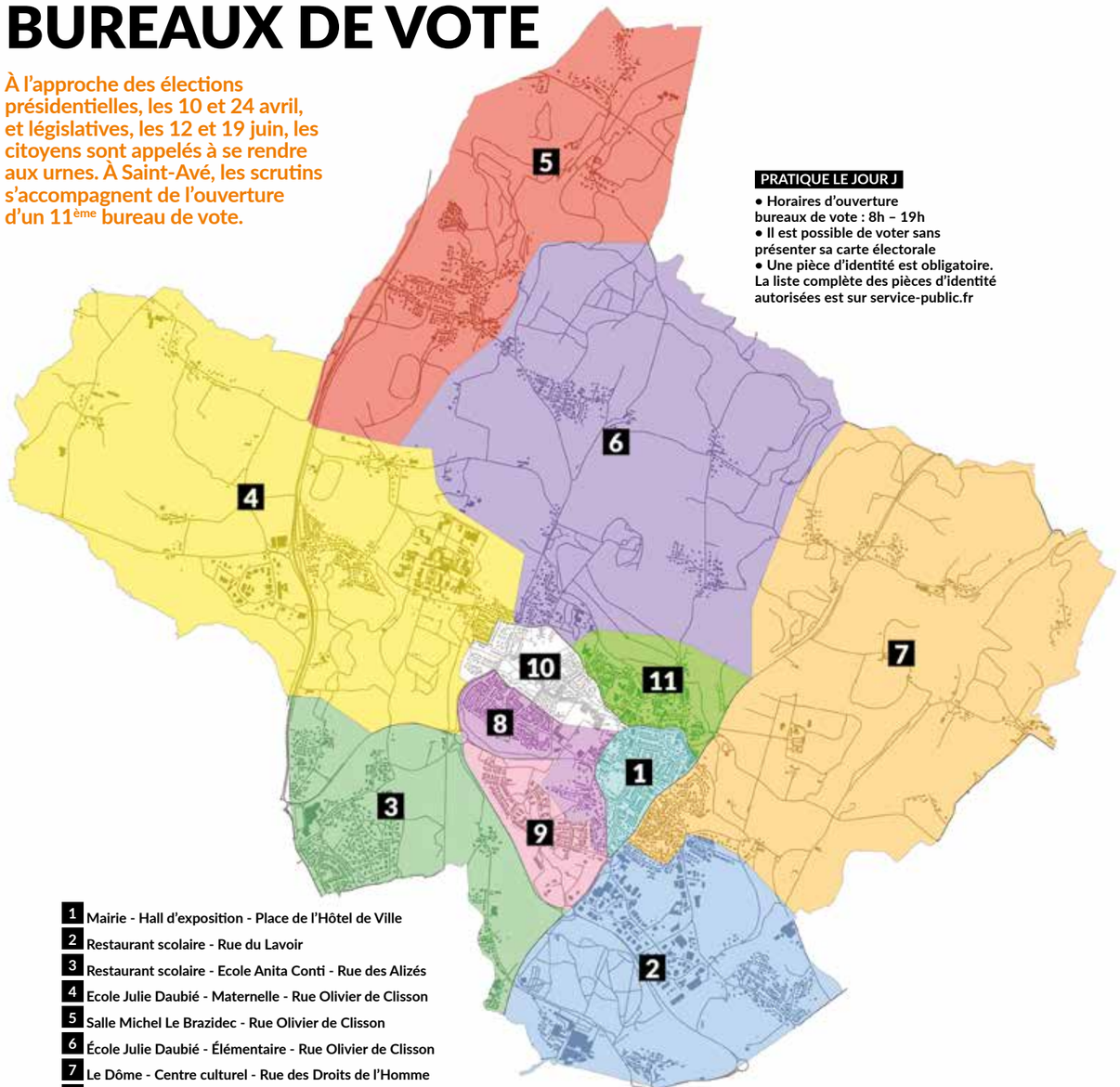

PRATIQUE LE JOUR J

- Horaires d'ouverture bureaux de vote : 8h – 19h
- Il est possible de voter sans présenter sa carte électorale
- Une pièce d'identité est obligatoire. La liste complète des pièces d'identité autorisées est sur service-public.fr

1 Mairie - Hall d'exposition - Place de l'Hôtel de Ville
2 Restaurant scolaire - Rue du Lavoir
3 Restaurant scolaire - Ecole Anita Conti - Rue des Alizés
4 Ecole Julie Daubié - Maternelle - Rue Olivier de Clisson
5 Salle Michel Le Brazidec - Rue Olivier de Clisson
6 École Julie Daubié - Élémentaire - Rue Olivier de Clisson
7 Le Dôme - Centre culturel - Rue des Droits de l'Homme
8 École Anita Conti - Rue des Alizés
9 Mairie - Salle des mariages Olympe de Gouges - Place de l'Hôtel de Ville
10 L'albatros- Accueil de loisirs - Rue Eric Tabarly
11 Salle Simone Veil - Rue du Lavoir NOUVEAU

© Alexis Tsvetkoukhine

La Ville de Saint-Avé compte désormais 11 bureaux de vote pour 9245 électeurs.

UN 11ÈME BUREAU DE VOTE ET UNE NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE

Ces élections concordent avec l'ouverture d'un nouveau bureau de vote. Il est situé salle Simone Veil, à la Maison de l'Enfance, rue du Lavoir.
Le 11ème bureau est créé pour alléger les autres bureaux et fluidifier le passage des votants.
Le nouveau découpage électoral concerne 1 600 habitants, qui ont été prévenus par courrier. Néanmoins, il est conseillé aux électeurs de vérifier leur numéro de bureau de vote sur leur nouvelle carte électorale. Elle a été envoyée à tous les électeurs à la fin du mois de mars. Celles et ceux qui ne l'auraient pas reçue peuvent contacter le service Prestations à la population : **02 97 60 70 10 - accueil@saint-ave.fr**

FAIRE UNE PROCURATION

Si vous êtes absent lors des élections, vous pouvez faire une procuration pour qu'une personne vote à votre place. Depuis cette année, il est possible de donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que celle dans laquelle vous votez. Par exemple, il est possible de demander à une personne qui vote à Vannes, de venir voter pour vous à Saint-Avé. Pour faire une procuration, il est nécessaire de se rendre dans une gendarmerie. Il est possible de faire une pré-demande sur service-public.fr, avant de la faire valider en gendarmerie. Vous devrez fournir votre numéro national d'électeur et celui de votre mandataire. Le numéro se trouve sur votre carte électorale.

© Alexis Tsvetkoukhine

UNE VINGTAINE DE JEUNES ÉLECTEURS À LA CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Tout juste inscrits sur les listes électorales, plus de 20 jeunes Avéens ont reçu leur carte électorale en main propre, samedi 5 mars, à l'occasion de la cérémonie de la citoyenneté. L'occasion de les sensibiliser à leurs droits et devoirs de citoyens. Les élections présidentielles et législatives seront les premiers scrutins lors desquels les 142 jeunes électeurs pourront choisir les personnalités politiques qui les représenteront.

PLAN LOCAL D'URBANISME
UNE RÉVISION, POUR QUOI FAIRE ?

La Ville vient d'engager la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). A quoi sert le PLU ? Pourquoi le réviser ? Comment participer ? Toutes les réponses à vos questions.

© Adobestock

LA RÉVISION DU PLU VISE PLUSIEURS OBJECTIFS :

> Définir la stratégie d'aménagement de Saint-Avé, pour les dix prochaines années en termes d'habitat, de mobilités, de paysages, de préservation de l'environnement, de patrimoine… ;

> Relever les défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain et prendre en compte les évolutions règlementaires intervenues depuis 2011, année d'élaboration du PLU actuel (loi Alur, loi Elan, loi Climat et résilience) ;

> Se mettre en compatibilité avec les documents supra communaux et notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Plan de Déplacement Urbain (PDU) et le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération.

La Ville est assistée par un groupement de bureaux d'études composé de Géostudio (urbaniste/concertation), Gama environnement (environnement) et 2AD (paysage) pour l'accompagner dans cette démarche qui durera environ deux ans et demi. Les habitants seront informés régulièrement de l'avancée du projet et associés aux différentes étapes de la révision.

À QUOI SERT LE PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme encadre le développement urbain de la commune. Il définit les grandes orientations du projet global d'aménagement de la commune dans le respect du développement durable. Il détermine les limites et l'usage des différentes parcelles de la commune (constructibles, naturelles, agricoles…) et les règles de constructibilité qui s'appliquent à chaque parcelle (hauteur, emprise au sol, alignement, recul, etc.). Le PLU identifie aussi les éléments de patrimoine jugés remarquables et qui méritent d'être mis en valeur : bâtiments remarquables, éléments naturels à préserver (haie, mare, bois…).
Le règlement du PLU est opposable à toute personne publique ou privée (administration, particulier) souhaitant réaliser des travaux de construction, de réhabilitation ou de modification d'un bâtiment existant.

PRATIQUE

Le PLU est consultable : saint-ave.bzh

Faites votre demande de permis de construire ou d'autorisation de travaux en ligne !

Il est désormais possible d'effectuer vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne, sur le site de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération. Simple déclaration préalable, dépôt de permis de construire, projet d'aménagement ou de démolition, vous pouvez déposer votre dossier par voie numérique.

PRATIQUE

Toutes les demandes peuvent être faites sur le site : golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

Prenez date

> Stand sur le marché
Dimanche 1er mai
Présentation de la démarche de révision du PLU, les étapes, les objectifs

> Réunion publique de présentation du diagnostic du territoire
Mercredi 15 juin à 20h,
à l'Espace Jean Le Gac

> Exposition « Révision du PLU »
À partir du mois de mai, en mairie

PRATIQUE

Registre mis à disposition du public en mairie pour recueillir toutes les observations du public (disponible jusqu'à l'arrêt du projet)

4 GRANDES ÉTAPES

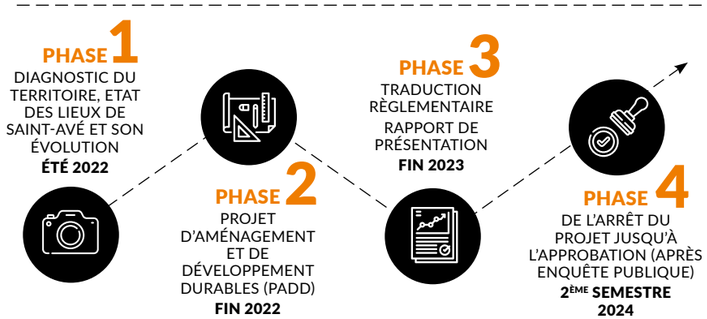

© Michel Jamoneau

BEAU SOLEIL : DÉPOLLUTION ET AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ANCIENNE CARRIÈRE

À Beau soleil, Bretagne Sud Habitat, l'aménageur de l'écoquartier, va prochainement engager des travaux de dépollution sur le site de l'ancienne carrière, avant d'y réaliser des constructions et un parc paysager.

Au nord de l'éco quartier de Beau soleil, à l'intersection de la place de la Laïcité et de la rue Pierre Le Nouail, repose une ancienne carrière de granite, datant des années 1970, remblayée par des déchets. Dans le cadre de l'aménagement de l'éco quartier, plusieurs sondages avaient révélé la présence de différents polluants (hydrocarbures, huile de vidange, métaux, plaques d'amiante).
La Ville a réalisé, en 2021, une nouvelle étude environnementale sur ce secteur, dont l'objectif était de proposer un plan de gestion de la pollution ainsi qu'un aménagement conciliant sécurité sanitaire des habitants et préservation de la biodiversité.

Un projet d'habitations et de parc public

Confiée au cabinet ECR environnement, cette dernière étude a permis de mesurer précisément l'emprise de la carrière et des déchets, et de délimiter les zones de pollution aux hydrocarbures, métaux, et amiante. Elle a permis également de confirmer l'absence d'impact de la pollution sur les eaux souterraines et de surface en dehors du site, et la très faible expansion de l'amiante. L'évaluation du risque sanitaire, menée selon la méthodologie nationale « sites et sols pollués » et validée par l'ARS, confirme la possibilité de réaliser un parc paysager ouvert au public, et la construction de logements en périphérie, selon un plan de gestion précis. La ville a également demandé au bureau d'études d'identifier les habitats et espèces emblématiques du site, afin que le futur aménagement prévoie leur préservation.
Le plan d'aménagement précis reste encore à définir. Il prendra en compte les préconisations du cabinet, à savoir : ne pas construire sur la carrière et ses bordures pour des questions de stabilité géotechnique et réduire la surface à construire de façon à préserver la faune et la flore. En effet, des habitats typiques de la lande sèche, des reptiles et des oiseaux ont été recensés.

Plan de gestion du site

Avant les travaux d'aménagement, Bretagne Sud Habitat réalisera un important chantier de dépollution des sols. Le plan de gestion, en cours de finalisation, a pour objectif d'extraire et traiter les zones les plus impactées par les hydrocarbures, pour limiter la pollution des sols. Il prévoit également de recouvrir partiellement le site en terre végétale, afin de supprimer tout risque sanitaire lié au contact des métaux.
Ces travaux seront coordonnés avec les travaux de génie écologique qui permettront de préserver la biodiversité en place. Ils seront réalisés début 2023.

EN CHIFFRES

entre 14 000 m² et 15 000 m²
D'EMPRISE DE LA CARRIÈRE

entre 740 000 € et 905 000 €
DE COÛT DE LA DÉPOLLUTION

La Ville bénéficie d'un accompagnement de l'Ademe et de l'Etat, via le fond friche.

ASSISTANTE MATERNELLE, UN MÉTIER PASSION

Elles sont 51 sur la commune de Saint-Avé à exercer la profession d'assistante maternelle. Une filière confrontée à des difficultés de recrutement, mais un métier qui reste une passion pour les professionnels qui l'exercent.

© Adobestock

Les assistantes maternelles bénéficient de moments d'échanges avec le Relais Petite Enfance.

DE MOINS EN MOINS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Saint-Avé, comme les communes environnantes, est confrontée à un manque d'assistantes maternelles sur son territoire. Une tendance qui risque probablement de s'amplifier dans les années à venir, en raison de plusieurs départs en retraite, alors que la demande des parents, elle, est en augmentation. *« Ce constat est le même dans de nombreuses communes françaises »*, précise Sylvie Le Mouellic, responsable du Relais Petite Enfance (RPE), de la Ville de Saint-Avé.

LE RELAIS PETITE ENFANCE ACCOMPAGNE LES ASSISTANTES MATERNELLES ET LES PARENTS

Situé à la Maison de l'Enfance, le RPE est un service de proximité. Il propose des informations, des temps d'éveils, des réflexions sur le métier d'assistante maternelle et accompagne les parents sur les modes de garde. Le RPE propose aussi des actions pour améliorer la pratique et renseigner sur des formations continues : gestes de secours, éveil à la nature, motricité… et donne une information d'ordre général sur les droits et obligations de chacune des parties (employeur et employé).

Des aides financières pour les assistantes maternelles

La Caisse d'allocations familiales (Caf) propose une prime à l'installation pour les assistantes maternelles nouvellement agréées afin d'acquérir du matériel de puériculture et de sécurité. Elle propose aussi un prêt à l'amélioration de l'habitat, à taux 0, de 10 000€ maximum pour des travaux visant à améliorer le lieu d'accueil, la santé ou la sécurité des enfants.

RENCONTRE AVEC

Marie-Laure Coué

Assistante maternelle

QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT DANS CE MÉTIER ?

J'aime accompagner les enfants dans leur développement et leur apprentissage, tout en respectant leur rythme. Il faut faire preuve d'empathie et de bienveillance pour les comprendre, jouer, les réconforter, et bien les connaître. Les enfants sont étonnants : dans leurs réactions, leurs paroles, leur candeur et leur légèreté. C'est un plaisir que de les voir grandir et s'épanouir ! C'est même l'accomplissement de notre métier. Nous accompagnons les enfants dans l'acquisition de leur autonomie et de leur bien-être. C'est donner des éléments essentiels pour consolider leurs apprentissages et les aider pour l'entrée à l'école. Le RPE propose aussi des temps collectifs précieux, qui nous permettent de créer du lien avec d'autres professionnels. Ces temps collectifs permettent aussi aux petits de s'ouvrir aux autres enfants.

COMMENT ÊTES-VOUS DEVENUE ASSISTANTE MATERNELLE ?

J'ai contacté la PMI (Protection Maternelle Infantile), puis le RPE, pour être accompagnée. J'ai obtenu mon agrément auprès du Conseil départemental et j'ai suivi la formation de 120 heures obligatoire sur les besoins fondamentaux de l'enfant, sur le métier, le rôle et le positionnement dans l'accueil. Puis j'ai obtenu mon CAP Petite enfance. Des formations complémentaires nous sont régulièrement proposées par des organismes accrédités par le conseil départemental.

© Michel Jamoneau

Anne Gallo, maire de Saint-Avé a remercié chaleureusement les participants de leur présence à ce chantier participatif. *« C'est un moment exceptionnel pour sensibiliser les générations futures à l'environnement et au développement durable ».*

BOULODROME
1 258 ARBRES PLANTÉS POUR LA BIODIVERSITÉ ET LE CLIMAT

Enfants, riverains et associations ont répondu nombreux et avec enthousiasme à l'appel de la Ville de Saint-Avé et de Clim'actions pour planter des arbres au Boulodrome.

UNE PLANTATION PARTICIPATIVE

Pelle et bêche à la main, ils étaient nombreux, ce mercredi 23 mars, à avoir répondu à l'appel de la Ville et de Clim'actions pour planter des arbres sur le site du Boulodrome, à l'Ouest de la commune. Anne, riveraine de la résidence les Pins est venue avec son compagnon et son petit-fils : *« J'habite ici depuis 45 ans. C'est un peu chez nous. J'ai envie de voir pousser ces arbres. Je viens souvent, mes enfants venaient jouer ici. Ils ont grandi dans cette forêt »*. Michel, membre du Mil'pat avéen et riverain du Boulodrome est venu parce que ça l'intéresse de planter des arbres. Ça lui semble important au regard de la déforestation en cours, dans le monde.

UNE FORÊT MÉLANGÉE

La plantation a eu lieu suite à la coupe sanitaire de 244 pins maritimes vieillissants, réalisée à l'automne dernier, pour assurer la sécurité de cet espace boisé. Elle a été faite à l'initiative de la Ville de Saint-Avé avec Clim'actions, dans le cadre du programme « Forêt Biodiversité et climat », de Clim'actions. La parcelle de 1,2 hectare a été renouvelée par une forêt mélangée, composée de 15 essences locales et diversifiées (chênes sessile, chênes verts, chênes lièges, tilleuls à petites feuilles, pommiers, charmes, cèdres de l'atlas, pins noir, sequoias sempervirens, noisetiers, houx, genets, aubépines, sureaux). Le choix des essences diversifiées vise à favoriser l'adaptation des arbres au changement climatique et à accueillir au mieux la biodiversité. À noter qu'une partie des arbres a été financée par des entreprises du territoire dans le cadre d'un mécénat.

SENSIBILISER AUX ENJEUX DE LA FORÊT

Au total, une soixantaine d'habitants, des enfants de l'accueil de loisirs L'albatros, du Conseil municipal des enfants, des riverains, des membres des associations Le Mil'pat avéen, les 4 saisons, Lann Azen, ont retroussé leurs manches pour participer à la plantation. Marcel, 89 ans, un des « anciens » du quartier, a planté le premier arbre.
Les participants étaient accompagnés des agents municipaux, d'élus, de membres de Clim'actions, et de l'entreprise de travaux forestiers, Guimard Forest. En petits groupes, chacun a pu planter quelques arbres et bénéficier d'explications sur les enjeux de la forêt. Dominique Pirio, présidente de l'association Clim'actions, a pu expliquer, devant un public très attentif et avide de questions, l'importance de planter des arbres et le rôle essentiel de la forêt dans la lutte contre les changements climatiques.
« L'objectif de cette plantation participative est d'associer et de sensibiliser les citoyens, jeunes et moins jeunes, aux enjeux de la forêt », indique Thierry Eveno, 1er adjoint chargé de la transition écologique et du défi climatique. La plantation a aussi permis à chacun de partager un moment convivial, sous le soleil et dans la bonne humeur, au service de tous et de l'environnement.

« FORÊT BIODIVERSITÉ ET CLIMAT »

La forêt est un enjeu majeur dans la lutte contre les changements climatiques. Pour anticiper et accompagner les forêts du territoire aux évolutions du climat, Clim'actions développe le programme « Forêt Biodiversité et climat ». Celui-ci vise à réaliser des plantations d'arbres, forestiers et fruitiers, pour le stockage du carbone, la biodiversité et la qualité de l'eau et de l'air.

Vidéal est une entreprise adaptée, spécialisée dans la blanchisserie. Sept employés œuvrent à l'entretien du linge et s'occupent de plusieurs centaines de kilos par jour.

VIDÉAL, ACTEUR DU TRAVAIL ADAPTÉ

L'entreprise adaptée de services, Videal 56, spécialisée dans la blanchisserie, est installée depuis le mois de juillet 2021 dans le parc d'activités de Kermelin. Rencontre avec Richard Porte, responsable d'exploitation.

UNE ENTREPRISE ADAPTÉE

Le groupe Vidéal compte 14 établissements en France, pour 350 salariés. Ils viennent de s'installer à Saint-Avé, dans de nouveaux locaux, au bout de la rue Leclanché, à Kermelin. *« Les entreprises adaptées ont pour vocation de développer et pérenniser des emplois pour des personnes en situation de handicap, en vue d'une réinsertion dans un milieu ordinaire »*, explique Richard Porte, le responsable d'exploitation.

À ce jour, l'entreprise compte parmi ses équipes plus de 70 % de personnes en situation de handicap, c'est à dire titulaires de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Il peut, par exemple, s'agir de personnes souffrant d'une maladie, d'un d'accident lié à une précédente expérience… Vidéal 56 compte aujourd'hui sept employés. Plusieurs profils composent l'entreprise, issus de différents secteurs d'activités : agroalimentaire, artisanat… Tous ont été formés en interne à la blanchisserie lors de leur arrivée. La majorité des employés sont en contrat à temps plein. *« Nous nous adaptons à la personne et à son handicap, tout en respectant les besoins du client »*, précise Richard Porte.

> Nous nous adaptons à la personne et à son handicap, tout en respectant les besoins du client »

UN SERVICE DE BLANCHISSERIE

L'entreprise trie, pèse, lave, repasse et plie plusieurs centaines de kilos de linge par jour, qu'il s'agisse de vêtements de travail, ou de linge plat (draps, serviettes, torchons…). Le marquage, la traçabilité, le suivi et la location du linge font partie des services proposés. *« C'est la principale activité de l'entreprise à ce stade. Mais sous souhaitons diversifier notre offre de services en ajoutant le nettoyage de bureaux et des prestations de type multiservice »*, poursuit Richard Porte.

Vidéal 56 compte parmi ses clients de grands groupes tels que des chaînes hôtelières, des collectivités territoriales… Leurs services sont destinés à toutes les entreprises et collectivités ayant besoin de louer ou d'entretenir du linge d'hôtellerie-restauration ou des vêtements. Ils interviennent dans tout le département du Morbihan.

PRATIQUE

3, rue Leclanché
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.
07 56 18 27 75
r.porte@groupevideal.net

CÉDRIC AU SERVICE DES PARTICULIERS

Depuis février 2022, Cédric propose plusieurs services aux particuliers pour entretenir l'extérieur et l'intérieur de leurs maisons.

Cédric Deroiné exerce dans le domaine du service à la personne depuis un an, après une carrière dans la vente automobile. *« J'ai eu envie de changer de vie en gardant la relation client que j'avais dans ma précédente expérience, en y ajoutant le travail en extérieur »*, explique le chef d'entreprise. Lors de ses déplacements, il ne fait pas seulement du bricolage, il entretient aussi un lien avec ses clients. *« Quand les clients sont heureux, c'est extra ! »*, confie Cédric Deroiné. Il intervient notamment chez des personnes âgées, prenant le temps de discuter avec elles, avant de planifier les services qu'elles ne sont plus en mesure de réaliser seules.

Il propose des services de jardinage : tonte, débroussaillage, taille, élagage, entretien et suivi du potager, mais aussi de bricolage : entretien et travaux de la maison, maintenance et vigilance. Cédric utilise des produits naturels. Il se déplace avec sa caisse à outils et sa remorque et intervient uniquement chez les particuliers, dans un rayon de 15 km autour de Saint-Avé.

CONTACT

Cédric Services 56
06 20 05 39 20 - contact@cedricdervices56.fr - www.cedricservices56.fr

Ils s'installent

Bienvenue à Mécanique Générale, Maintenance et Equilibrage

MGM-e propose des travaux d'usinage, de la maintenance préventive et corrective, des rectifications de culasses sur tous types de moteurs, l'équilibrage de matériels tournants et la remise en état de transmission, cardans et la fourniture de pièces neuves. Le chef d'entreprise Guy Gelon vous accueille dans le parc d'activités du Poteau sud.

17, rue Bourseul - 02 97 54 21 71
g.gelon@mgme.fr

Un nouvel audioprothésiste Ecouter Voir

Ecouter Voir Audition Mutualiste propose un bilan auditif gratuit. Les audioprothésistes sont à l'écoute des besoins des patients afin de les orienter vers les solutions les mieux adaptées et les accompagner à chaque étape du parcours jusqu'à l'amélioration l'audition.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.
1, rue Kerlis – 02 21 77 00 90
ecoutervoir.audition.st-ave@vyv3.fr
www.ecoutervoir.fr

RÉGIS QUILLERÉ ENTRAÎNE DES ATHLÈTES AVEC PASSION

Avéen depuis toujours, Régis Quilleré, 48 ans est très engagé dans la vie de la commune. En témoigne son rôle d'entraîneur bénévole au club Courir à Saint-Avé (CASA) et à l'Athlétisme du Pays de Vannes (APV), depuis près de 30 ans.

30 ANS DE BÉNÉVOLAT

« J'ai toujours eu cette vocation. Mon père était impliqué dans la vie locale et j'ai suivi le même chemin. De moins en moins de personnes s'impliquent dans les associations. C'est dommage car c'est très enrichissant ». Pour Régis, l'athlétisme est un moteur. *« Le sport m'a aidé dans de nombreux domaines, notamment dans ma vie professionnelle »*. Motivation, gestion du stress et persévérance sont autant de qualités développées au fil des années.

C'est en 1994, que Jean Spitzer, Président de Courir à Saint-Avé (CASA), demande à Régis Quilleré, alors âgé de 20 ans, d'encadrer des jeunes en athlétisme. Lui-même athlète, Régis se forme à la fonction d'entraîneur. *« Le club est comme une grande famille. Les Présidents successifs ont toujours été très engagés. Les Foulées de Kerozer en sont une belle illustration. En plus, le club a toujours eu de bons résultats et de bons athlètes ! »*, confie Régis. Il rejoint ensuite le club supra communal d'Athlétisme du Pays de Vannes (APV) qui regroupe CASA et des clubs voisins. Il en est aujourd'hui le Président et continue d'entraîner des sportifs jeunes et adultes.

ENTRAÎNEUR D'ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Son parcours est ponctué par l'entrainement d'athlètes de haut niveau. Simon Bédard et Julia Chérot se préparent à concourir aux Jeux Olympiques. Parmi les avéens, Kévin Prono, Corentin de Beauregard et Elodie Wanderdrick, pour ne citer qu'eux, participent régulièrement aux championnats régionaux et nationaux au cours desquels ils ont été médaillés. Entre les entraînements, les préparations physiques et l'accompagnement des sportifs lors des déplacements, le planning de Régis Quilleré est bien chargé. *« J'entraîne les athlètes trois fois par semaine pendant deux heures »*. Il faut aussi compter les échanges avec les sportifs en dehors des entraînements, les déplacements sur une quinzaine de week-end par an et la gestion de l'APV. *« C'est vraiment un plaisir, je suis chanceux d'entraîner ces athlètes. »* Patience, écoute, psychologie et passion sont nécessaires. La crise sanitaire n'a pas entamé le dynamisme du sportif. *« Nous avons appris de nouvelles manières de s'entraîner. Lors du confinement, certains élèves ont même fait des footings dans leur jardin, autour de leur maison ! »*. *« Je suis là pour les booster »*, poursuit Régis, qui ne manque pas de vanter les mérites de la pratique sportive. *« C'est toujours bon de s'impliquer dans un sport pour l'équilibre et l'hygiène de vie. Les licenciés que j'ai entraîné m'ont confié que l'athlétisme les a aidé dans leurs constructions personnelles »*.

Régis Quilleré n'a jamais compté le nombre de sportifs qu'il a entraîné. *« Probablement entre 500 et 700, parfois sur deux générations, en entraînant la mère et la fille par exemple »*, confie-t-il. *« Je n'ai jamais pensé arrêter et je ne suis pas prêt de le faire ! »*, conclut-il.

Régis entraîne bénévolement plus de vingt coureurs par an.

Une course de caisse à savon en mai !

Quatre roues, un volant, un casque, deux gants, un plancher fermé, un siège et des freins ! Reliez le tout avec fantaisie, et c'est parti pour la course de caisse à savon, organisée par l'Union des entrepreneurs de Saint-Avé. Les enfants sont invités à parader avec leurs trottinettes et vélos décorés. Un évènement qui réunira familles et amis, compétiteurs et supporters. L'occasion également d'admirer les tracteurs anciens de l'association Tractobreizh et les voitures de collection de l'association Cavac.

PRATIQUE
Dimanche 15 mai, rue G. De Gaulle
Inscriptions pour participer : uesa.fr

SAINT-AVÉ, SOLIDAIRE ET DURABLE

Un avenir responsable !

La crise sanitaire n'est pas encore derrière nous, mais si l'épidémie est freinée, c'est grâce à la solidarité, au sens civique des citoyens qui, grâce à la vaccination et au respect des gestes barrières, se sont massivement engagés pour enrayer l'épidémie et faire passer la sécurité sanitaire et l'intérêt collectif avant toute chose.
Le début de l'année 2022 nous rappelle les conséquences de la crise sanitaire qui, conjuguées au contexte international, à la guerre en Ukraine, nous impacteront encore plusieurs mois : hausse du coût de l'énergie, difficultés d'approvisionnement en matières premières, inflation importante… Nous avons donc cette année encore fixé une trajectoire d'équilibre budgétaire : maintien du niveau d'investissement et maitrise des charges de fonctionnement, cela nous permet d'appréhender l'avenir avec sérénité.
Notre équipe municipale entend maintenir le dynamisme qui a déjà permis la concrétisation de nombreux engagements de notre programme. Notre priorité pour les années à venir reste de placer l'humain au cœur de Saint-Avé via :
- l'aménagement d'un cadre de vie agréable et en toute sécurité,
- l'offre de services qui donne à tous les Avéens la possibilité de s'épanouir, se cultiver, s'instruire, se divertir, de faire du sport, de se soigner,
- l'appropriation citoyenne des politiques publiques notamment par votre implication dans la dernière phase du budget participatif.
- la poursuite de nos efforts en faveur des transitions écologiques, énergétiques et d'une économie durable,

Fidèles à nos valeurs humanistes, solidaires et durables, nous avons non seulement apporté notre soutien financier à l'Ukraine, par un don de 3 000 € mais également mobilisé les services de la ville pour collecter, en relai de la Protection Civile, les très nombreux dons des avéennes et avéens témoignant de votre immense générosité. Ces valeurs doivent rester notre boussole collective et nous permettront de garder confiance en l'avenir !

Majorité municipale
conduite par Anne Gallo

L'AVENIR AVEC NOUS

Faites ce que je dis mais pas ce que je fais

Le nombre d'agressions violentes, de dégradations graves et dangereuses pour la sécurité des habitants devient un problème que l'on ne peut nier (feux de poubelles, voitures …). Cela nécessite des moyens adaptés que nous avons déjà réclamés en conseil municipal :
• augmenter le nombre de policiers municipaux (objectif 6)
• les équiper au minimum d'une arme à impulsion électrique.
St Avé dispose de 2 policiers, soit 1 pour 6 000 habitants. Vannes compte 21 policiers et 8 ASVP soit 1 pour 1 800 habitants. Or nous avons de plus en plus les mêmes problèmes de société et des quartiers mitoyens. Nous devons installer également des caméras de vidéosurveillance aux points stratégiques.
Le travail est complémentaire de celui de la gendarmerie.
Madame le maire refuse tout débat et utilise le conseil comme une chambre d'enregistrement et non comme une instance délibérative qui doit avoir accès à toutes les informations disponibles afin de débattre puis délibérer en toute connaissance et de manière transparente sur tous les sujets qui concernent la vie des habitants.
Sa priorité est le cumul de 4 indemnités pour plusieurs milliers d'euros, (Vice-présidente Régional + Maire + bureau du Parc Naturel Régional + délégation au nautisme à l'Agglomération).
Surtout que près de 77 % des électeurs en mars dernier n'ont pas voté pour vous (2 064 voix pour 8 747 inscrits soit 23,59 % pour une population de près de 12 000 habitants).
Les comités consultatifs sont créés pour faire de la communication.
Alors que vous refusez d'organiser ou même de débattre de l'organisation d'un référendum d'initiative locale sur l'utilité et la volonté de la population de construire 700 logements en lieu et place du complexe sportif à côté des écoles et du collège. On veut supprimer le poumon vert du centre-ville qui constitue pourtant une richesse pour la population qui aspire à la qualité de vie et à la tranquillité d'une ville à la campagne avec tous les équipements accessibles à pied.

Mikael LE BOHEC
06 98 94 40 40

UN NÔTRE MONDE

Mettre toute chose en doute (Descartes)

Interviewé en 2019 par la librairie lorientaise Quand les livres s'ouvrent, Laurent Gounelle expliquait qu'on ne saurait jamais si une croyance était vraie. Tout évoluait. La seule chose qu'on pouvait mesurer, c'étaient ses conséquences : rendait-elle heureux ?
Alors jouons au jeu des croyances : lesquelles rendent heureux ?
① Attrape-t-on mal dans un courant d'air (nos Anciens) ? Ou ② un enfant de 3 ans peut-il provoquer la mort d'un grand-parent ?
① Les médecines naturelles peuvent-elles renforcer notre système immunitaire ? Ou ② devons-nous imposer à nos enfants et à nous-mêmes une expérimentation de masse nous injectant une réinformation génique pour nous faire produire des protéines NON humaines (à la différence des thérapies contre le cancer où les protéines produites sont humaines) ? Et ce, alors que les dernières études scientifiques CONFIRMENT les propos du Professeur Montagnier : des séquences non humaines peuvent s'intégrer au génome humain sans aucune anticipation de leur génotoxicité (Université de Lund MDPI 25 février 2022) ?
① Les soignants suspendus sont-ils des traitres irresponsables et meurtriers, faut-il les priver de leurs revenus, y compris ceux de remplacement, les laisser parfois vendre leur maison pour vivre et se reconvertir à leurs frais ? Ou ② ont-ils assumé les 18 pires mois de la crise sans masque, au début, et sans vaccin ? Le problème ne vient-il pas surtout de la gestion ultralibérale et destructrice des hôpitaux ?
① Sont-ils des héros ou ② sont-ils moins dignes de solidarité que les Ukrainiens ?
Le 12 mars, après avoir posé des conditions que j'ai décidé d'enfreindre, et décalé deux fois la rencontre, notre maire a enfin reçu ces bannis. Agira-t-elle pour eux ?
Aujourd'hui, mes questions lors des Conseils Municipaux dérangent et ne sont plus reproduites dans les PV. ① Peur ou ② censure ? Car ces « vaccins » ont provoqué plus de morts que tous les autres vaccins réunis.

Yolaine Thefaine
06 84 89 01 58

SORTIR À SAINT-AVÉ

Spectacles, animations, concerts… Nous vous proposons une sélection des évènements à venir dans votre ville. Rendez-vous également sur saint-ave.bzh pour retrouver l'ensemble des manifestations.

CONCERTS & SPECTACLES

Vendredi 8 avril – 20h - Le Dôme

COUP DE PROJECTEUR SUR L'ARGENTINE
Double plateau

Sueño : Juan Perez Escala propose avec Sueño un spectacle visuel, poétique et psychédélique. Il faudra suivre Tom, sans domicile, en balade dans une ville.

Le Faux-orchestre : Marionnette fusionnée, masque déporté et musique aux sonorités sud-américaines, le Faux-Orchestre de ce musicien virtuose s'écoute les yeux grands ouverts !

12 € / 8 € / À partir de 8 ans / Tout public

Vendredi 13 mai – 19h - Le Dôme

HORLA

Pauline Willerval, au chant, au violoncelle et à la gadulka (un instrument à cordes frottées originaire de Bulgarie) rend hommage à l'œuvre de Brigitte Fontaine. Elle est aux côtés de Jack Titley, au chant et au banjo, pour cette nouvelle création musicale.
10 € / 6 € / Tout public

Vendredi 17 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique aura lieu dans le centre-ville. Jazz, rock, pop et bien d'autres styles musicaux rythmeront cette soirée. (Voir p.7)

EXPOSITIONS

Du mardi 5 au vendredi 29 avril
Médiathèque Germaine Tillion

L'ART DE FER DU VÉLO

Bricoleur et grand amateur de vélo, Lucien Jalu marie ses différentes passions. Il transforme les vélos usagers en sculptures plus ou moins figuratives et de tailles très variées. Mâchoires de frein, patin, pédalier, selle, pignon ou encore rayon de vélo… Lucien récupère et transforme !
Gratuit / Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Du samedi 4 au samedi 18 juin

EXPOSITION « FEMMES D'ABORD, SPORTIVES ENSUITE ? »

La médiathèque Germaine Tillion accueille une exposition qui retrace la place de la femme à travers les Jeux olympiques.
Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Du mardi 10 au samedi 28 mai
Médiathèque Germaine Tillion

LOU SELKY

Lou Selky, artiste peintre, est particulièrement sensible à la culture asiatique et plus spécifiquement, à celle du Japon.
Gratuit / Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Du mardi 14 au jeudi 30 juin
Médiathèque Germaine Tillion

CARNET DU GOLFE

Cette exposition vous propose une balade autour du Golfe du Morbihan grâce aux 26 aquarelles originales de Jean-Claude Crosson, extraites du livre édité chez Gallimard dans la collection « Carnet de voyage » en juin 2005. Avec la Médiathèque départementale du Morbihan.
Gratuit / Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque

ATELIERS ET ANIMATIONS

Samedi 7 mai – de 15h à 17h
Médiathèque Germaine Tillion

BALADE CONTÉE

Venez découvrir l'univers de Régis Péjus lors d'une balade contée bucolique à travers les paysages avéens. Il propose des contes traditionnels et contemporains du monde entier et fait découvrir plusieurs instruments de musique, tous plus originaux les uns que les autres. Avec l'association Marque Page.
Gratuit / Sur inscription

LE CAFÉ DES PARENTS

Lundi 9 mai – 14h et 20h
Espace Jean Le Gac

LES ÉMOTIONS

Nos décisions, nos actions, nos relations aux autres… sont influencées par nos émotions. C'est un apprentissage qui commence dès la naissance. Elles sont explosives à l'adolescence. Tristesse, peur, colère, joie… Comment en parler ?
+ Atelier pratique, lundi 23 mai, de 20h à 22h, à l'Espace Jean Le Gac. Atelier animé par Agnès Mérer, coach et sophrologue.
Gratuit / Sur inscription sur saint-ave.bzh
Seuls les parents ayant assisté à l'atelier du 9 mai peuvent s'inscrire à l'atelier pratique du 23 mai

Lundi 27 juin – 14h et 20h
Espace Jean Le Gac

LES AMITIÉS

Pote, meilleur ami, copain, connaissance… les amitiés sont multiples. Plus ou moins importantes, plus ou moins investies, plus ou moins influentes… Quelle place ces amitiés tiennent-elles dans la vie de nos enfants et dans la construction de ceux-ci ?
Gratuit / Sur inscription sur saint-ave.bzh

CONFÉRENCES & RENCONTRES

Mardi 3 mai de 16h à 19h
Place Notre-Dame du Loc

LE PRINTEMPS DU MARCHÉ BIO

Des animations, des jeux et de nombreux producteurs et artisans (musique, restauration et boissons).
Tout public

Samedi 28 mai

AR REDADEG

Ar Redadeg est une course à pied de relais à travers la Bretagne, destinée à populariser la pratique de la langue bretonne. L'édition 2022 relie Vitré à Vannes, et passera par Saint-Avé, à 14h15, dans le centre-ville.

Samedi 30 avril et dimanche 1er mai
Espace Jean Le Gac

LE SALON DES ARTISTES

Plusieurs créateurs avéens (peintres, sculpteurs, photographes…) sont conviés à exposer leurs oeuvres le temps d'un week-end.
Entrée gratuite

Dimanche 12 juin - de 9h à 11h30

PETITS DÉJEUNERS À LA FERME DE MANGORVENEC

Visites de la ferme, marché de producteurs, animations pour petits et grands et bien-sûr, un petit déjeuner !
Tarifs : 6 € / Réduit : 4 € / de 2 à 12 ans : 3 € - Sur réservation auprès du GAB 56 : 02 97 66 88 34 dans le cadre de la Fête du lait bio.

VENTE

Mercredi 27 et samedi 30 avril de 10h à 12h et de 14h à 17h
Médiathèque Germaine Tillion

GRANDE BRADERIE DE LIVRES

La médiathèque fait (encore) le tri et réactualise ses rayons ! Mais pour donner une seconde vie aux livres, l'association des bénévoles Marque Page les récupère pour la grande braderie. Sur leurs étals, des ouvrages d'occasion à très petits prix (1 €, 2 €…) : BD, romans, ouvrages historiques et scientifiques… Les sommes récoltées permettent de financer des animations à la médiathèque (spectacles, ateliers créatifs…).
Entrée libre / Tout public

CÉRÉMONIES

Dimanche 24 avril – 11h30
Monument aux fusillés

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Dimanche 8 mai – 10h15 - Mairie

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Rassemblement du cortège, suivi d'une messe à l'église et d'une cérémonie au monument aux morts.

Samedi 18 juin – 18h - Mairie

APPEL DU 18 JUIN

SALON DES ARTISTES

Samedi 30 avril | 12h - 19h
Dimanche 1er mai | 10h - 18h

Espace Jean Le Gac

ENTRÉE LIBRE

Renseignements : Service culturel
service.culturel@saint-ave.fr - 02 97 44 44 66

SAINT-AVÉ
SANT-TEVE

saint-ave.bzh